

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE LOURDES

RÉUNION DU 06 FEVRIER 2026

Etaient présent(e)s : Mesdames, CABANNE, TONOUKOUIN, XERRI dit SCERRI, AUBERT et Messieurs LAVIT, DILMI, LEMAITRE, VAUDOIT, SALEFRAN, VINUALES, COSTA, FUSTER, GUINGUENE, FONTS.

1. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales et du décret n°2015-1002 du 18 août 2015 relatif aux établissements publics locaux, un débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget. Le Président présente au Comité de direction le rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

Ce rapport donne lieu à un débat préalable à l'examen du budget.

Mme GILES présente les principales orientations budgétaires de l'Office de Tourisme pour l'année 2026, en s'appuyant sur une présentation projetée en séance.

Orientations générales

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité de la stratégie engagée dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2026-2028 et vise à adapter l'action de l'Office de Tourisme aux évolutions du tourisme et aux attentes des clientèles.

Les orientations reposent notamment sur :

- l'adaptation de la structure aux enjeux de la destination, tant en moyens humains qu'en outils techniques ;
 - le renforcement des actions de promotion, de développement et d'accompagnement des acteurs locaux ;
 - l'intégration des enjeux de transition et de durabilité dans l'action touristique.
-

Recettes de fonctionnement

➤ La taxe de séjour constitue la principale ressource de l'Office de Tourisme (96% des recettes) Pour l'exercice 2026, il est proposé de retenir une estimation de **3 400 000 €**, sur la base du niveau observé et collecté en 2025.

- Les recettes issues des ventes de produits et services devraient progresser, notamment grâce :
- au développement du pass touristique et des offres en ventes sèches qui pourraient être réalisées sur les deux bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme.
 - aux premières actions liées au pôle de commercialisation.

	CF 2024	Projet CF 2025	Budget 2025	Projet budget 2026
Recettes taxe de séjour	3 294 756	3 449 916	3 100 000	3 400 000
<u>Ventes produits et services</u> (dont pass touristique)	102 362	104 258	110 000	150 000
Participations et subventions		66 500	66 500	
Remb divers – Autres produits exp.	26 127	10 799	11 500	13 250
Sous-total des recettes	3 423 245	3 631 473	3 318.000	3 563 250
Reprise aux provisions pour risques et charges			30 000	
Résultat reporté	448 314	486 915		
TOTAL	3 871 559	4 118 388	3 318 000	3 563 250

Dépenses de fonctionnement

Le budget prévisionnel de fonctionnement est estimé à **3 563 250 €** pour 2026.

Il est proposé d'affecter une enveloppe **d'1,7 Million d'€** au budget prévisionnel de l'Office de Tourisme pour financer ses actions propres et autres charges.

Les principaux chapitres concernent :

- les **charges de personnel**, évaluées à environ **850 500 €**, incluant le recours à des saisonniers supplémentaires, notamment dans le cadre de l'ouverture du bureau annexe de l'Office, soit 13 permanents, 1 alternante et 5 saisonniers
et l'évolution des charges patronales suite à une révision majeure du calcul des exonérations et de la réduction générale qui conduit à une augmentation du coût total des charges pour de nombreux employeurs, notamment sur les salaires proches du SMIC ou moyens.
- les **charges à caractère général**, correspondant aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la structure, de ses deux bâtiments et aux actions opérationnelles ;
- les **autres charges de gestion courante**, comprenant notamment :
 - la contribution au financement de projets touristiques portés par la Ville. Dans ce cadre, une provision de 1,7 million d'€ est proposée au chapitre « autres charges de gestion courante ». Cette contribution sera soumise à l'approbation du Comité de Direction, pour validation.
 - La contribution à Pyrénia dans le cadre d'une convention visant le financement de lignes aériennes.

	CF 2024	Projet CF 2025	Budget 2025	Projet budget 2026
Charges à caractère général	464 090	641 749	613 500	641 300
Charges de personnel	713 306	730 935	807 490	850 500
Autres charges de gestion courante	39 748	40 106	44 010	1 994 294
<i>*dont reversement TS</i>				1 700 000
<i>* dont subv Pyrénia</i>				245 000
<i>* dont autres charges</i>				49 294
Charges except°	2 148 594	2 180 101	1 792 476	
<i>*dont reversement TS</i>		1 957 368	1 500 000	
<i>* dont autres charges</i>		222 733	292 476	
Dépenses imprévues			20 000	
Dotations aux provisions	10 000			
Virement à la section d'investissement			30 000	
Dépenses d'ordre	8 906	10 523	10 524	10 248
Virement section d'investissement				66 908
TOTAL	3 384 644	3 603 414	3 318 000	3 563 250

Actions et projets structurants

Les orientations budgétaires soutiennent plusieurs projets et actions pour 2026 :

- animation du réseau de partenaires et développement de la commercialisation ;
- plan stratégique vélo et activités de pleine nature ;
- renforcement de l'observatoire de destination ;
- refonte du site internet et lancement de la marque de destination ;
- accompagnement du tourisme durable.

Ces actions visent à renforcer l'attractivité de la destination, à diversifier les clientèles et à soutenir les retombées économiques du tourisme pour le territoire.

Mme GILES présente ensuite la répartition détaillée du budget consacré aux **actions de développement**, de promotion et de communication de la destination, représentant un montant global de 786 460 €. Elle précise que ce montant correspond à la part opérationnelle du budget de l'Office consacrée directement aux actions de promotion, de marketing et de développement touristique, hors charges de structure et dépenses de personnel.



Cette répartition traduit une évolution par rapport aux exercices précédents, liée à la phase de maturation de la stratégie touristique de la destination.

En effet, les budgets précédents comportaient une part importante consacrée à des travaux d'ingénierie et d'études structurantes, tels que :

- la réalisation du portrait de territoire,
- les enquêtes de clientèle,
- la définition de stratégies filières (notamment vélo et activités de pleine nature),
- les travaux de structuration de l'observatoire touristique.

Ces travaux ayant été réalisés au cours des années précédentes, le budget 2026 traduit désormais un passage vers une phase plus opérationnelle, orientée vers la mise en œuvre concrète des actions.

Cette évolution se traduit notamment par une progression des crédits consacrés au développement qui progresse afin de soutenir plusieurs actions opérationnelles, notamment :

- les partenariats professionnels,
- le développement des lignes aériennes à vocation touristique,
- l'accompagnement des acteurs locaux dans la structuration de l'offre.

Mme GILES précise également que l'augmentation de certaines lignes est liée aux mécanismes de redistribution économique générés par les actions de l'Office. Ainsi, par exemple, le développement de produits ou de dispositifs comme le pass touristique ou les offres packagées implique mécaniquement un reversement accru vers les partenaires locaux, ce qui explique l'augmentation de certaines enveloppes.

Une montée en puissance du marketing et de la communication

La ligne « marketing – communication » progresse également afin d'accompagner plusieurs projets structurants pour la destination :

- la refonte du site internet,
- le lancement du code de marque de la destination,
- le renforcement des contenus éditoriaux et des actions de relations presse.

Ces actions visent à renforcer la visibilité de Lourdes sur les marchés cibles et à améliorer la cohérence du récit de destination.

Une stabilisation des actions de promotion

La ligne « promotion » concerne principalement les actions de présence sur les marchés, notamment

- la participation à des salons professionnels,
- l'organisation ou la participation à des workshops,
- la poursuite du contrat de destination mené en partenariat avec la Région, le Département et l'aéroport.

Mme GILES précise que ces actions restent un levier important de la stratégie de promotion internationale de la destination.

Une diminution de la ligne « projets destination »

La ligne « projets destination » est en baisse par rapport aux exercices précédents.

Cette évolution s'explique par le fait que l'Office n'est plus dans une phase de lancement d'études structurantes, mais désormais dans une phase de déploiement opérationnel des stratégies définies.

Autrement dit, les crédits se déplacent progressivement des études vers l'action, traduisant la mise en œuvre concrète des orientations stratégiques engagées ces dernières années.

Mme GILES souligne que cette évolution témoigne de la volonté de l'Office de concentrer davantage ses moyens sur des actions directement visibles et génératrices de retombées pour la destination et les acteurs touristiques.

Débat

À l'issue de la présentation du débat d'orientation budgétaire, le Président ouvre les échanges avec les membres du Comité de direction.

M. le Président, Th. Lavit souligne que l'évolution des charges de personnel s'inscrit dans un contexte national marqué par plusieurs revalorisations successives du SMIC et du point d'indice, ainsi que par

l'évolution des cotisations sociales. Il rappelle que ces évolutions impactent l'ensemble des collectivités et établissements publics, indépendamment du nombre d'agents. Dans ce cadre, il souligne que l'augmentation présentée reste contenue et compatible avec les objectifs de gestion de l'établissement.

Plusieurs membres du Comité interviennent ensuite sur les modalités de fonctionnement du futur bureau d'information touristique, notamment concernant l'accueil du public et la diffusion de documents touristiques.

M. Fonts, représentant des socio-professionnels, demande des précisions sur le fonctionnement envisagé du futur bureau d'information touristique situé rue de la Grotte, notamment concernant les jours et horaires d'ouverture.

Mme Giles indique que plusieurs scénarios sont actuellement étudiés afin d'adapter l'ouverture du site aux périodes de fréquentation. Une ouverture initiale de l'ordre de cinq jours par semaine est envisagée, avec une évaluation progressive permettant d'adapter les horaires en fonction de l'activité observée.

M. Guinguené s'interroge lui sur la distribution de supports tels que les plans de la ville. Mme Giles précise que l'Office de Tourisme n'a pas vocation à être un simple point de distribution de documents mais un lieu d'accueil et de conseil touristique.

Dans le prolongement de cet échange, certains membres évoquent également la question de la continuité de l'information touristique lorsque le bureau serait fermé. Mme Giles indique qu'un échange pourra être engagé avec les socio-professionnels afin d'évaluer, de manière pragmatique, les modalités de fonctionnement de cette annexe.

M. Fonts interroge également la Direction sur le fonctionnement de l'observatoire de destination et sur le nombre de professionnels actuellement engagés dans la remontée de données.

M. Ponzo précise que l'outil est en cours de déploiement et qu'une quinzaine d'établissements participent déjà à la remontée des données, ce nombre étant amené à progresser au fur et à mesure de la mise en place du dispositif et de l'intégration de nouvelles sources d'information.

Le Président rappelle que la vocation de l'Office est de soutenir l'attractivité et l'impact économique du tourisme sur le territoire, tout en veillant à une gestion équilibrée des moyens.

Aucune observation complémentaire n'étant formulée, le Président clôt le débat.

Prise d'acte

Le Comité de direction **prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026.**

2. TABLEAU DES EMPLOIS

Mme Giles informe les membres du Comité de direction du départ d'une collaboratrice en charge notamment de l'accompagnement des socio-professionnels pour certaines démarches administratives liées aux hébergements touristiques. Cette collaboratrice, présente au sein de l'Office depuis près de vingt ans, a fait le choix de s'engager dans un nouveau projet professionnel dans le domaine social. Dans ce cadre, une rupture conventionnelle a été accordée, après avis favorable du Président.

Mme Giles indique que ce départ constitue également l'occasion de faire évoluer les missions du poste, afin de mieux répondre aux besoins actuels de la destination et aux attentes des professionnels du territoire et de renforcer la lisibilité de l'Office de Tourisme pour les professionnels, en créant un point d'entrée identifié

Le poste concerné sera ainsi repositionné autour d'un rôle de **coordination et d'accompagnement des socio-professionnels**, avec notamment pour missions :

- l'animation et la structuration du réseau des partenaires touristiques ;
- l'accompagnement des acteurs locaux dans leurs démarches administratives ou de qualification (classements, labels, démarches qualité, etc.) ;
- la coordination des actions d'information et de mise en relation avec les différents services de l'Office de Tourisme ;
- la poursuite du travail de mise à jour et de fiabilisation des bases de données relatives à l'offre d'hébergement et aux locations meublées touristiques.

Le recrutement est en cours.

Mme Giles présente ensuite au Comité de direction l'évolution du tableau des emplois de l'Office de Tourisme.

Afin de répondre aux besoins liés à l'activité saisonnière et à l'ouverture du bureau annexe de l'Office de Tourisme, le tableau des emplois prévoit :

- 13 postes permanents, dont l'évolution d'indice du poste de chargée de communication nouvellement recrutée, rémunérée selon la Convention collective des organismes de tourisme à l'indice 1 700 (échelon 2.1) sur la base de 35 heures hebdomadaire.
- 1 poste en alternance (jusqu'au 31.08.2026),
- 5 emplois saisonniers pour la période de forte fréquentation, rémunérés selon la Convention collective des organismes de tourisme à l'indice 1 500 (échelon 1.2) sur la base de 37,5 heures hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le Comité de direction approuve à l'unanimité l'évolution du tableau des emplois de l'Office de Tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.